



AMBASSADE DU JAPON

BAMAKO

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assistance alimentaire japonaise 2022 (KR-22)

L'Ambassade du Japon au Mali informe l'opinion nationale que Son Excellence Monsieur UEZONO Hideki, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon au Mali, et Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali, ont procédé, ce jeudi 10 novembre 2022 dans le bureau du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, à la signature de l'Echange de Notes relatif au financement du « Programme d'assistance alimentaire japonaise 2022 (KR-22) ». Ce don, d'un montant de 300 millions de Yens japonais, soit environ 1,5 milliard de Francs CFA, s'inscrit dans le cadre de la coopération économique bilatérale non-remboursable du Japon en faveur du peuple malien.

Cette assistance alimentaire du Japon, dont le premier don a été offert en 2003, permet de fournir du riz au Mali, et puis le gouvernement malien le vend sur le marché local à un prix accessible pour la population qui souffre de l'instabilité et de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le fonds issu de cette vente, appelé « fonds de contrepartie », servira à financer divers projets de développement socio-économique. Donc, à travers ce système, l'assistance alimentaire japonaise contribue deux fois au développement du Mali.

Par cet appui, le Japon vise à soutenir les autorités maliennes dans leurs efforts de renforcement de la sécurité alimentaire. Il souhaite sincèrement que le don d'aujourd'hui contribue à l'assouplissement des souffrances des populations maliennes, surtout les couches les plus vulnérables.

Bamako, le 10 novembre 2022